

Appel à candidatures d'experts pour la constitution d'un groupe de travail (GT)

Groupe de travail : « Valeur Toxicologique de Référence par voie respiratoire pour les particules ultrafines (VTR PUF) »

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses. Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un groupe de travail (GT) regroupant des experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire.

- **Contexte de l'expertise :**

Dans le cadre de l'expertise sur l'élaboration de "VTR par voie respiratoire pour les particules de l'air ambiant extérieur" (Anses 2021), l'Anses a proposé une méthode de construction de la VTR pour les particules de l'air ambiant à partir d'études épidémiologiques adaptant la démarche traditionnelle d'élaboration de VTR de l'Anses. Lors de ces travaux, l'Anses a également étudié la faisabilité de l'élaboration de VTR pour les particules ultrafines (PUF) à partir des études épidémiologiques. L'analyse de rapports institutionnels, s'appuyant sur les données épidémiologiques et expérimentales disponibles, a mis en évidence une littérature émergente concernant les effets sur la santé des particules ultrafines. Un niveau de preuve suffisant ressort de ces travaux d'expertise concernant des effets cardiovasculaires en lien avec une exposition à court terme aux PUF et des effets neurologiques pour des expositions à long terme. Malgré les effets sanitaires mis en évidence, il a été conclu dans ces travaux d'expertise que la construction d'une VTR pour les PUF, à partir d'études épidémiologiques, n'était pas faisable au regard des données actuellement disponibles, jugées insuffisantes au vu du nombre limité d'études et de l'hétérogénéité des données.

Compte tenu du besoin de valeurs de référence pour les particules ultrafines exprimé par les acteurs impliqués dans l'interprétation des données de pollution de l'air, l'Anses souhaite poursuivre ses travaux d'élaboration de VTR pour les PUF en considérant l'ensemble des données pertinentes sur les effets sanitaires, en particulier les données toxicologiques et cliniques.

Pour répondre à cette auto-saisine, l'instruction des travaux s'articulera autour des différentes étapes d'élaboration de VTR selon le guide méthodologique d'élaboration de VTR de l'Anses qui est en cours de mise à jour.

- **Rôle et missions :**

Les missions confiées aux membres du GT « VTR PUF » seront :

- de participer à la mise en œuvre des différentes étapes de construction d'une VTR pour les PUF suivant le guide méthodologique d'élaboration de VTR de l'Anses, incluant la réalisation d'une analyse critique des publications et autres sources d'informations scientifiques et techniques pertinentes ;
- de contribuer à la rédaction du rapport d'expertise ;
- d'interagir sur le contenu scientifique des travaux d'expertise avec le comité d'experts spécialisé « Valeurs Sanitaires de Référence » (CES VSR), en coordination avec l'Anses.

- **Composition et fonctionnement :**

Le GT sera composé d'experts pluridisciplinaires, dont un(e) président(e) désigné(e) parmi ses membres. Il sera placé sous l'égide du comité d'experts spécialisé « Valeurs sanitaires de référence » (CES VSR).

Par cet appel à candidatures, l'Anses recherche des experts dont les compétences relèvent du domaine des effets sanitaires des polluants atmosphériques.

Le détail des compétences souhaitées est spécifié dans la fiche « compétences recherchées ».

La durée prévisionnelle des travaux est de 12 mois à compter de la 1^{ère} réunion du GT. Le GT se réunira en séance plénière avec une fréquence moyenne d'une réunion toutes les 6 semaines.

Les experts sont nommés à titre personnel, *intuitu personae*, pour la durée du GT sur décision du directeur général.